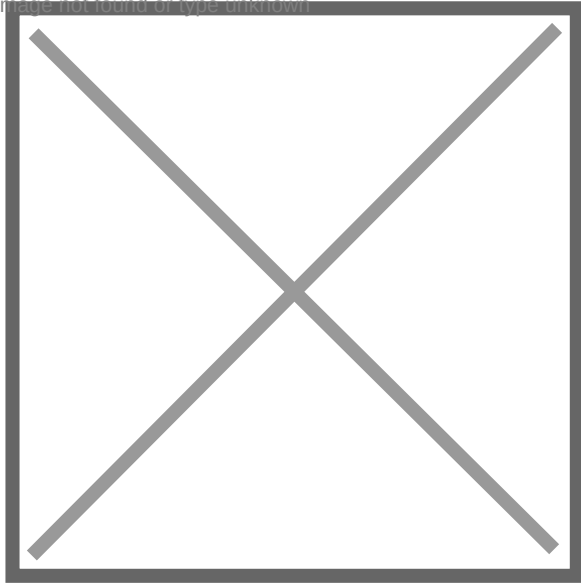


Image not found or type unknown



Bon de commande chronopages

Par **manu77**, le **28/03/2008 à 10:24**

Bonjour, rnSociété, j'ai passer un bon de commande a la société chronopages, pour un montant de 500? ht pour la diffusion annuel d'une publicité sur internet, mais en regardent le bon de commande, on voit que la proposition faite, correspond a quatre difusions trimestriel a 500? ht chacune.rnComment contester le manque de clarté sur le bon de commande.rnSi vous le voulez, je vous fait parvenir la commande par E-MailrnSalutations.rnE.Boucheron

Par **Biolay**, le **02/04/2008 à 18:34**

volontier

Par **manu77**, le **02/04/2008 à 19:55**

Bonsoir, pouvez-vous me donner une adresse mail.rnrnSalutations.

Par **agius**, le **07/04/2008 à 15:11**

J' allais justement envoyer mon règlement à Chronopages - 3 chèques pour un total de 478.40 € TTC pour un 1/4 de page simili web + mon annonce , et pour un an. Geste commercial de leur part pour avoir un pro du secteur Massage Relaxation. ces frais parait-il ne sont que les taxes redevables aux services de l' état pour le contrôle de la publicité ... Par contre , je vois

bien que sur le bon de commande il est coché : 4 x mise en ligne publicitaire trimestrielle - pour l'option "1/4 écran couleur" donc 4 trimestres = un an . L'option est théoriquement à 4400 €. Le hic , c'est que j'ai beaucoup de mal à communiquer avec Chronopages: qd ils appellent s'est tjrs en n° masqué... le fax n'a marché que 2 fois: 1 fois pour la réception de leur Bon de Cde , une fois pour que je leur retourne... qd à tous les mails que je leurs ai adressé , à chaque fois , aux # adresses données, je n'ai jamais eu de réponse... je trouve ça un peu louche et hésite encore à envoyer mes chèques ... Qu'en pensez-vous.rnC. Agius 06 81 18 99 50. Merci d'avance de vos conseils.

Par **agius**, le **07/04/2008 à 15:12**

J'allais justement envoyer mon règlement à Chronopages - 3 chèques pour un total de 478.40 € TTC pour un 1/4 de page simili web + mon annonce , et pour un an. Geste commercial de leur part pour avoir un pro du secteur Massage Relaxation. ces frais paraît-il ne sont que les taxes redevables aux services de l'état pour le contrôle de la publicité ... Par contre , je vois bien que sur le bon de commande il est coché : 4 x mise en ligne publicitaire trimestrielle - pour l'option "1/4 écran couleur" donc 4 trimestres = un an . L'option est théoriquement à 4400 €. Le hic , c'est que j'ai beaucoup de mal à communiquer avec Chronopages: qd ils appellent s'est tjrs en n° masqué... le fax n'a marché que 2 fois: 1 fois pour la réception de leur Bon de Cde , une fois pour que je leur retourne... qd à tous les mails que je leurs ai adressé , à chaque fois , aux # adresses données, je n'ai jamais eu de réponse... je trouve ça un peu louche et hésite encore à envoyer mes chèques ... Qu'en pensez-vous.rnC. Agius 06 81 18 99 50. Merci d'avance de vos conseils.

Par **manu77**, le **07/04/2008 à 17:19**

Bonjour, rnrnIl vous on fait le même coup que pour moi.rnrnPour moi c'est une tromperie...rnrnMais comment la contester, c'est autre chose.rnJe vous direz des infos au fur et a mesure.rnrnE.Boucheronrn0619755759.

Par **agius**, le **07/04/2008 à 17:45**

Merci. J'ai encore reçu aujourd'hui le même type de proposition du " répertoire des professionnels , avec la même technique d'accroche et des manières de travailler pas catholiques et non professionnelles. je vais tâcher d'avoir Chronopages à l'usure. Tant qu'au moins ils ne m'auront pas répondu de façon formelle par écrit et avec AR , je ne règle rien.rnJe vs tiens informé vous aussi ainsi que la communauté des jeunes créateurs.rnCordialement.

Par **agius**, le **15/04/2008 à 11:59**

Bonjour. j'ai reçu aujourd'hui une relance téléphonique de la part de ChronoPages. Qd j'ai

expliqué que je ne voulais poursuivre avec eux à cause de leur méthode de vente forcée et qu'ils n'ont jamais répondu formellement à mes courriers, la personne s'est énervée et m'a menacé, ne m'écoutait plus, a voulu finalement me passer son directeur commercial, mais ça ne m'intéressait pas après avoir été malmené comme cela, j'ai raccroché. Je guette le @mail en espérant un vrai contact plus formel où l'on pourrait s'expliquer chacun son tour calmement et avec traçabilité et archivage ..., mais toujours rien. Je tiendrais la chronique de ce problème pour les internautes intéressés. Cordialement. agius.c@orange.fr .

Par **manu77**, le **15/04/2008 à 20:16**

Bonsoir, rn moi aussi il m'on appeler pour discuter du recommandé envoyer, mais la discussion a tournée court.rnIl me proposé de régler les échéances en plusieurs fois.rnQuand je leur ait dit que je voulais rompre le contrat, il m'on dit qu'il était trop tard, et que de toute manière le contrat était signé.rnJ'ais fait partir un recommandé en précisant la publicité mensongère, j'attends des nouvelles.rnJe donnerais la suite sur le site.rnBon courage a tous.rnE.Boucheronrnfroidec@free.fr

Par **gloran**, le **18/04/2008 à 16:07**

Jouez la montre, 2 ans ça passe vite et c'est ensuite prescrit (article 2272 du code civil). Je ne suis pas certain que ces gens à priori escrocs auront le culot d'aller au tribunal.rnrnC'est vrai quoi, un escroc, c'est fainéant : ça veut gagner de l'argent rapidement et sans problème : donc on laisse tomber le 1% de rebelles.rnrnDonc à votre place, je laisse courir.rnrnVous pouvez aussi jouer sur l'article 1325 du code civil formant obligation que chaque partie ait un original du contrat. En effet, selon la jurisprudence, Cour d'appel de Dijon, 1ère Chambre, 2ème Section, 13 juin 1996, l'écrit perd sa force probante si vous n'avez pas l'original. Envoyez un recommandé AR en indiquant que cette société ne vous a pas délivré d'original du contrat et qu'en conséquence celui-ci n'a plus force probante (uniquement commencement de preuve par écrit, plus pareil...), et en précisant qu'un exemplaire qui vous serait envoyé serait sujet à caution. Notez aussi que chaque original doit mentionner le nombre total d'originaux.rnJe sais, c'est retord :)rnCordialement,

Par **manu77**, le **18/04/2008 à 21:39**

Bonsoir, rnJ'ais fait partir un recommandé a chronopage, pour leur demander l'annulation du bon de commande, en ennuoyant la publicité mensongère, pas de nouvelle.rnIl on reçu le recommandé, mais rien.rnLe problème, c'est qu'il me reste un chèque en attente de débit pour mai.rnJ'attends la suite.rnBonne soirée.rnE.Boucheronrnfroidec@free.fr

Par **gloran**, le **19/04/2008 à 00:09**

Surtout ne faites pas opposition au chèque c'est illégal et on pourrait vous attaquer pour

escroquerie ou vol, au pénal - c'est pire que si le chèque est tiré :/

Par **manu77**, le **19/04/2008 à 12:47**

Bonjour, rnPour le dernier chèque a encaisser, je crain que malheureusement je ne peut rien faire.rnMais pour le reste, j'attend.rn@+rnE.Boucheronrnfroidec@free.fr

Par **Marc**, le **31/05/2008 à 00:37**

Je suis aussi victime de Chronopages.rnAllez sur le forum du site <http://www.lesarnaques.com>rnIl y a l'association NAGE qui s'occupe de toutes ces escroqueries car c'en est une. (tapez NAGE et association dans google vous trouverez)rnIls vous conseillent de faire opposition aux chèques. De toute manière ils ne porteront pas plainte. (NAGE a environ 2000 plaintes les concernant, Chronopages n'a pas vraiment envie qu'on s'intéresse à eux de trop près !)rnRegardez le forum en question c'est très instructif !rnCordialement,rnMarc

Par **vi28**, le **26/06/2008 à 22:39**

Bonjour, rnJe suis moi aussi victime de chronopages et info entreprises. rnNon seulement ils m'ont encaissé mes chèques car ils m'ont menacés de tout et n'importe quoi mais maintenant je recois des appel d'une personne qui dit travailler pour le regroupement publicitaire et qui dépend du ministere de l'interieur et il me réclame 60 000 € car soit disant j'aurais signé pour 5 ans alors qu'en aucun cas il y a dans les conditions générales de ventes une tacite reconduction et je n'ai même pas reçu de relance... alors je ne comprend plus rien j'ai transmis toutes les copies des contrats de pub à mon avocat et j'ai donné à cette personne le numéro de mon avocat qui sans culot l'a appelé et lui a répété les même choses... rnMon avocat va voir tout ca mais je sais plus quoi faire. rnMERci

Par **thermique occitane**, le **30/06/2008 à 18:32**

bonsoirrnétant aussi piégé par eux, voilà ce que j'ai fait, vous devez vous adressez à la NAGE association qui milite pour la fermeture de ce site d'arnaqueurs, la répression des fraudes vous donnera aussi les coordonnées.rnMr Eric Claveau de la NAGE rn3 RUE DE LA POSTE 37270 Azay sur cherntel: 02 47 50 42 65rnla démarche à suivre, vous allez en gendarmerie ou commissariat, vous déposez plainte pour escroquerie, et ensuite vous allez à votre banque avec une copie de la plainte, et la banque vous fera opposition.rnchose que j'ai faite, car on me réclamait 2700 euros chèque qui devait être débité en avril mai et juin, seulement ils auraient tout présenté bien sur.rndeouis coup de téléphone d'un soi disant gars d'un service de recouvrement pour le paiement, et ensuite un gars de chez eux qui me rappelle pour me demander quand ils devaient présenter les chèques.rnje leur ai envoyé un courrier avec accusé de réception de ma démarche auprès de la justice, et depuis pour l'instant plus de

nouvelles , mais preuve est faite de leurs actions donc je ne m'inquiète pasrnbbon courage à vous, et surtout quand ils vous appellent énervez vous et ils raccrocheront.

Par **thermique occitane**, le **30/06/2008 à 18:39**

par contre j'oubliais pour les professionnels, parlez en à votre organisme professionnels et donnez les coordonnées de la NAGE car plus ils auront de plaintes et plus le site fermera, chronopages existe depuis 2 ans , ils ont changés de direction, trop de procès, renseignements fournis par verif et autres site sur l'état d'une société.rnne laissez pas encaissez vos chèques car sinon vous n'arrêterez pas , et n'aillez pas peur d'eux non plus c'est des voleurs.rnj'ai payé 30 euros de frais de dossiers et ensuite ils demandent une participation si vous le souhaitez, j'ai donné un plus, quand vous donnerez le nom de chronopages au gars il vous demandera , "combien ils vous réclament à vous ?".rnvoilà bonne soirée à vous